

LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT

ET DE L'EDUCATION PERMANENTE

o
o o
o

80ème CONGRES

BORDEAUX, 5-10 Juillet 1971

o
o o
o

Séance du Vendredi 9 Juillet 1971

o
o o
o

TÉNOTYPIE DE CONFÉRENCES

E. F. MEYER

64, RUE BLANCHE

PARIS 9^e

TRINITÉ 71-58

LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT

ET DE L'EDUCATION PERMANENTE

°
° °
°

80ème CONGRES

Bordeaux, 5-10 Juillet 1971

°
° °
°

Séance du Vendredi 9 Juillet 1971

°
° °
°

faiblesse de tenir avant tout.

Alors, j'aime mieux le propos de M. le Maire qui, l'autre jour, nous disait que la Ligue de l'Enseignement est une grande dame. C'est vrai. C'est une grande dame qui a toujours eu son franc parler, une grande dame qui regarde les événements et les hommes avec lucidité, clairvoyance, sérénité aussi, indulgente pour les erreurs, sévère pour les reniements, mais, comme elle a son franc parler, on dit quelquefois qu'elle est contestataire.

Je ne sais pas exactement ce que cela veut dire ; peut-être avons-nous toujours fait de la contestation sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose, et puis peut-être aussi que la contestation apparaît comme d'autant plus importante que le pouvoir est plus autoritaire, qu'elle apparaît aussi comme d'autant plus vive qu'on est obligé de parler plus fort pour se faire entendre.

Et puis, après tout, la contestation, elle change aussi de visage. Pendant longtemps, on a parlé des vieilles barbes quarante-huitardes et radicalisantes .. Je ne sais si maintenant les jeunes barbes qui sont là sont soixante-huitardes ou contestataires, mais ce que je sais, Monsieur le Préfet, Monsieur le Recteur, ce que je sais, Mesdames et Messieurs, c'est que tous, jeunes et vieux, sont prêts à travailler d'un même coeur pour notre tâche commune et que

tous sont heureux de vous accueillir aujourd'hui, et en leur nom, je vous remercie de votre présence.

(Vifs applaudissements).

La parole est à notre Ami Lacassin, Président de la Fédération des Oeuvres Laïques de la Gironde.

M. LACASSIN.- Mesdames, Messieurs, Mes Chers Amis et Camarades, puisque l'occasion m'est offerte de vous dire en quelques mots, à cette séance de clôture de nos travaux, notre satisfaction renouvelée - puisque je vous l'ai déjà dit à la séance d'ouverture - de vous avoir accueillis dans nos murs, permettez-moi tout d'abord d'adresser mes remerciements à tous ceux qui ont facilité notre tâche pour l'organisation matérielle de ce Congrès.

Tout d'abord, M. le Professeur Auby, Président de l'Université Bordeaux-1, puisque ce sont les nouvelles dénominations des Facultés, qui, à ma demande, a si aimablement et si spontanément mis ses admirables locaux à notre disposition.

Merci également à ses collaborateurs qui nous ont si efficacement aidés.

Merci à vous, Monsieur le Recteur qui, une fois de plus, m'avez aidé de vos conseils et m'avez apporté votre appui total pour faciliter notre tâche

Dans le domaine plus sordide des subventions et de

la finance, des aides financières substantielles nous ont été accordées, aides financières qui représentaient pour notre Fédération, une nécessité vitale pour nous permettre de faire face aux frais très lourds de l'organisation matérielle.

Je tiens à souligner également l'appui tout à fait tangible que nous a apporté la Mairie de Bordeaux. Merci donc à M. le Maire, M. Chaban-Delmas, représenté ici par Maître Deil, notre ami de toujours, que je suis heureux de saluer, Maître Deil, adjoint au Maire, délégué pour l'enseignement.

Remerciements également au Conseil Général de la Gironde, dont le Président M. Brun, pourra peut-être assister à une partie de cette séance, au Président de la Commission des Finances, un homme à ménager mais tellement aimable et qui, lui aussi, sans réserves, à faciliter notre tâche et nous a apporté une subvention particulièrement intéressante.

Dans le domaine de l'hébergement, Merci à M. Frochet, mon ami Frochet, Directeur du Bureau des Oeuvres Universitaires, à toute son équipe. Merci à M. le Directeur de l'ENITA, Ecole Nationale d'Ingénieurs de Travaux Agricoles, à M. Piquan, qui est parmi nous ce matin, Directeur de

l'ENSAM, Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers.

Remerciements aussi à M. le Préfet, Préfet de la Région d'Aquitaine, Préfet de la Gironde, ici présent, toujours si attentif à tout ce qui touche la vie de notre Fédération et qui, malgré ses lourdes obligations, a voulu distraire le temps nécessaire pour venir parmi nous ce matin.

Remerciements à toutes les personnalités qui nous font l'honneur d'être présentes aujourd'hui : MM. les Maires de nombreuses municipalités ou leurs représentants, MM. les Responsables de toutes les Associations Amies, Organismes publics ou semi-publics, Présidents, Directeurs, qui ont répondu à notre invitation ou ce sont excusés, pris par d'autres obligations de ne pouvoir être parmi nous ce matin.

Je tiens aussi à adresser, de cette tribune, nos remerciements, en mon nom personnel tout d'abord, mais aussi, j'en suis persuadé, à votre nom à tous, à toute l'équipe merveilleuse et si dévouée de mes collaborateurs qui sont tous mes amis, qui ont tout fait avec un dévouement et un enthousiasme total pour vous recevoir le mieux que nous avons pu.

(Applaudissements).

Merci donc aux membres du Bureau, nos trois Vice-Présidents, Notre Secrétaire Général, qui vous a fait rire hier soir, notre Trésorier Général, l'Equipe départementale d'Animation, tous les membrs du Conseil d'Administration, tous les bénévoles qui, spontanément, ont donné des heures et des heures de présence et de travail.

Merci aussi à toute l'Equipe des employés de notre Fédération, cette équipe qui, elle non plus, n'a pas renaculé à la tâche.

Un mot de notre Fédération : dès l'appel à l'opinion lancé en 1866, du village de Béblenheim, près de Colmar, par Jean Macé, création en Gironde l'année suivante, en 1867, du Groupe bordelais de la Ligue de l'Enseignement, créé par un Bordelais, Charles Latéras, autodidacte vigneron, comme il se doit, et homme politique, maire de Talence, la commune toute voisine, Conseiller Général de la Gironde, membre de la 1ère Internationale constituée lors de la Commune de Paris .. un Communard franc-maçon est donc le père spirituel de notre Fédération, Fédération qui, par ses origines, est plus que centenaire, nous avons plaisir à le souligner.

Que vous dire de notre Fédération actuellement, que vous ne puissiez imaginer vous-mêmes, au travers de vos

Fédérations respectives.

Nous avons comme vous tous nos zones d'ombre et de lumière, nos réussites, et, sinon nos échecs, du moins les difficultés qui sont également les vôtres. Mais, nous sommes, sur le plan de notre Département, la plus importante Association d'Education Populaire de la Gironde.

A signaler également que dans la vie de notre Fédération, c'est année 1971 est un très bon cru et qu'elle marque une étape bénéfique, puisque, le 26 Mai dernier, nous avons procédé à l'inauguration officielle de l'immeuble que nous avons acheté et dont la réfection a demandé près de six ans.

Nous avons, dans cet immeuble de la rue Vauban où vous êtes tous passés, installé notre nouveau siège social, mais également le Centre Départemental d'Education Permanente de notre Fédération.

Votre Fédération s'embourgeoise, diront certains, puisque, après avoir été sans logis pendant près d'un siècle, vous avez maintenant pignon sur rue et êtes installés au Pavé des Chartrons, quartier précédemment réservé aux riches commerçants et industriels de la société bordelaise. C'est probablement cela la démocratie, comme devait finement le souligner M. le Préfet Delaunay, qui

avait bien voulu nous faire l'honneur d'assister à l'inauguration de notre nouveau local.

Sachez aussi que ce 80ème Congrès que nous clôturons ce matin, est le quatrième des Congrès de la Ligue qui ont eu lieu à Bordeaux, le dernier en date étant celui de Juillet 1954, présidé par Albert Vayet, alors que notre ami Henri Fauré, actuellement Président National de la Ligue de l'Enseignement, était à la place que j'occupe, Président de la Fédération des Oeuvres Laïques de la Gironde. De 1949 à 1956, en effet, Henri Fauré a assuré la présidence de notre Fédération ; élu vice-président de la Ligue de l'Enseignement en 1956, il devait, après le Congrès de Lille, en 1959, être appelé à la présidence.

Merci, Président Fauré, d'avoir souhaité que ce Congrès se tienne à Bordeaux, ce qui me permet, au nom de notre Fédération tout entière, de vous dire notre estime et notre grande affection.

A vous tous, mes Chers Amis, dont le séjour à Bordeaux s'achève, je renouvelle toute la joie que nous avons eue à vous recevoir. Je souhaite que votre trop court passage parmi nous vous ait été agréable dans ce Pays de Gironde, aux visages si divers, mais toujours marqué de mesure et d'équilibre.

Je souhaite enfin que les travaux de ce Congrès 1971

nous aient permis d'avancer notre quête dans le domaine de la liberté et de la dignité humaines, nous qui nous voulons attentifs aux appels des plus humbles, aux appels de ceux à qui la misère ou le mensonge risquent parfois de faire oublier leur dignité native. Ainsi, en ce pays de Montaigne, peut-être aurons-nous mieux entrevu le véritable sens de l'humaine condition.

(Applaudissements).

M. le Président.- La parole est à M. le Recteur Babin, représentant M. le Ministre de l'Education Nationale.

M. BABIN.- Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, retenu à Paris par de lourdes obligations, m'a prié d'être son interprète auprès de vous pour l'excuser de son absence. Je le fais très volontiers, sensible à l'honneur que M. le Ministre Guichard a bien voulu me décerner, et c'est donc en son nom que je vous félicite d'être venus si nombreux à Bordeaux passer quelques jours pour discuter de thèmes dont le développement, certainement, interressera au plus haut point M. le Ministre de l'Education Nationale, qui, je le sais, serait très sensible au fait que vous vouliez bien, Monsieur le Président, lui envoyer le compte-rendu de vos délibérations.

Mais ce n'est pas seulement en tant que représentant de M. le Ministre de l'Education Nationale que j'ai la joie et le plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui. C'est en tant que Recteur, que Chancelier - en attendant peut-être mieux encore - de cette Université, de cette Académie de Bordeaux, que je suis extrêmement heureux de vous saluer dans cette salle où il y a quelques années, c'était en 1967, nous avions le plaisir, sous la présidence de M. le Ministre de l'Education Nationale, M. Peyrefitte, d'inaugurer ce vaste campus, dont nous devons, Mesdames, Messieurs, je tiens à le dire et à le répéter ici, la réalisation grâce à l'excellente entente qui a toujours régné à Bordeaux entre les Autorités Préfectorales - et Monsieur le Préfet, vous me permettez d'en porter témoignage devant vous ici - les Autorités Municipales et les Autorités Universitaires.

Mesdames, Messieurs, le plaisir que j'éprouve se double du fait qu'au cours de ma déjà longue carrière, il m'a été donné de rencontrer la Ligue de l'Enseignement trois fois, et chaque fois, c'est devant un auditoire de plus en plus nombreux.

La première fois, c'était en 1940. La France était à genoux, nous étions exsangues. Modeste Inspecteur d'Académie du Département de l'Oise, nous avons eu connais-

sance, quelques semaines auparavant, de la décision du Gouvernement de Vichy, de dissoudre la Ligue de l'Enseignement, et je vois encore, dans le Bureau de l'Inspecteur d'Académie de cette ville, complètement dévastée, la réunion des principaux leaders de la Ligue de l'Enseignement venant me demander ce qu'il fallait faire, et je dois vous dire que cette réunion de la Ligue de l'Enseignement, malgré l'interdiction de Vichy, fut pour moi un de mes grands souvenirs d'inspecteurs d'Académie.

Nous étions vraiment ligüés - excusez le grammairien qui se souvient d'avoir fait de l'étymologie, liguer et lier sont les mêmes mots - nous étions liés plus que jamais par un serment car, à ce moment-là, les moindres paroles pouvaient être dangereuses, et nous nous sommes jurés alors de faire tout ce que nous pourrions pour maintenir haut et ferme le drapeau de l'école française et sauvegarder la pensée sous la botte de l'occupant.

Nous avons agi, nous avons organisé les premières filières d'évasion des prisonniers, nous avons organisé les premières filières de renseignements qu'un d'entre nous se chargeait déjà, au début de 1941, de passer à Londres .. Bref, encore une fois, Mesdames, Messieurs, la Ligue de l'Enseignement est pour moi inséparable de ce magnifique souvenir.

La deuxième fois que je vous ai rencontrés, c'était alors que Recteur de l'Académie de Strasbourg - je ne me souviens plus exactement de la date, cela devait être en 1956 ou 1957 - nous allions sous la présidence de M. le Président Albert Bayet, tous ensemble à Beblenheim, remettre en place le médaillon de Macé, que les Allemands avaient enlevé, parce qu'il était en bronze et qu'il fallait en faire des chars ou des canons.

Je me souviens de cette journée lumineuse à tous les points de vue, sur cette vieille terre d'Alsace, alors que les Vosges resplendissaient dans leur brouillard bleuté, que le ciel était semblable à celui d'aujourd'hui, c'était un jour d'été, et je me souviens des paroles magnifiques, prononcées par Albert Bayet en l'honneur de cette laïcité qui n'était pas particulièrement appréciée encore sur le Territoire de l'Académie de Strasbourg.

J'entends encore Albert Bayet la définir de la façon la plus libérale qui était la sienne, et j'entends les applaudissements d'une foule ignorante, crépiter autour de lui, prouvant que Bayet avait su trouver le chemin de l'esprit et du cœur des Alsaciens.

Et enfin, Mesdames, Messieurs, notre troisième rencontre est celle d'aujourd'hui où je vois avec tant de plaisir, des visages jeunes se mêler à de moins jeunes, ce

qui prouve, Monsieur le Président, que l'idéal de la Ligue n'est pas mort, l'idéal de l'école laïque bien sûr, de l'école du Laos et non pas du démos, du peuple indépendamment de son organisation administrative ou politique, de tous ceux qui aspirent au savoir dans la liberté, dans l'égalité, dans la fraternité. Dans la liberté, oui, car dans notre école, nous avons le droit de tout dire, à condition bien sûr que tout cela s'insère dans les lois de la République, et nous avons, en sortant de nos écoles cette liberté qui est définie si souvent par M. le Préfet Delaunay par le droit de choisir. Nous avons le droit de choisir, et nous avons quand même le droit de nous fréquenter, de nous réunir, et de travailler ensemble, même si nous n'appartenons pas aux mêmes chapelles politiques, religieuses ou même si nous n'en avons point du tout. C'est cela, n'est-ce pas, Mesdames, Messieurs, la beauté de cette liberté de l'école.

L'égalité, bien sûr, car c'est dans l'égalité que chacun peut se réaliser, que chacun peut se surpasser, être au-dessus de lui-même et construire cet édifice que nous voulons construire ensemble en l'honneur de la chance et du savoir.

Enfin, l'école de la fraternité, l'école où l'on se tolère peut-être, mais plutôt où l'on s'aime, où l'on se

recherche les uns les autres, ce qui est le facteur du ciment le plus dur d'une unité nationale.

Vous êtes, Mesdames, Messieurs, réunis, je le disais tout à l'heure, dans ce bâtiment qui porte sur ses facades et sur ses murs, les stigmates de la colère de nos jeunes, une colère qu'il faut peut-être comprendre en nous frappant peut-être la poitrine, car nous n'avons peut-être pas su leur donner un idéal comme nos vieux maîtres nous l'avait donné à nous, à moi tout au moins, homme de la génération de 1914-1920.

Je pense, Mesdames, Messieurs, que la transformation de ces mots Ligue de l'Enseignement, en "Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente" vous dicte vos nouveaux devoirs, mais vous n'avez pas attendu la Révolution de 1968 pour le faire, car la Ligue de l'Enseignement a toujours tenu en honneur de développer, de vivifier, toutes les sociétés para, péri et post-scolaires, bien persuadés que vous étiez que l'école ne se suffisait pas à elle-même.

Education Permanente, qu'est-ce que cela signifie ?

C'est l'éducation depuis la maternelle jusqu'au dernier jour de notre vie, puisque ce jour là nous apprenons à mourir.

Alors pourquoi ne pas confier à nos maîtres si éprou-

vés le soin d'assurer cette éducation permanente, ?

Nous vivons, depuis 1968, avec d'autres slogans, avec une terminologie qui s'est transformée également ; on nous parle de Maison de jeunes, de maison de culture, ce sont des choses que la Ligue de l'Enseignement avait déjà découvertes autrefois, et voulez-vous me dire si ce ne sont pas nos établissements scolaires et universitaires qui sont les plus merveilleuses maisons de la culture et les plus merveilleuses maisons de jeunes ? Alors, pourquoi ne pas créer - et ce n'est plus le Recteur qui parle, ce n'est pas le Ministre - un jour ce vaste Ministère de l'Education Nationale et de la Culture que nous appelons de tous nos vœux ? .. (Vifs applaudissements) .. et où chacun d'entre nous, enseignants qui sommes venus par une vocation impérative, qui avons voué notre vie à tous nos jeunes, donneraient aussi bien la mesure de leur dévouement et de leur talent aux jeunes scolaires qu'à ceux qui le sont moins ?

Pour ma part, je ne verrais absolument aucun inconvénient qu'un instituteur, qu'un professeur, fut-il de faculté, partagea son temps entre l'enseignement traditionnel et l'éducatons permanente.

(Vifs Applaudissements).

Ce serait une chose magnifique ; il y aurait, si je

puis dire, une espèce de rajeunissement d'un enseignement sur un autre, et ces adultes venant écouter un enseignement sur les mêmes bancs que leurs enfants, je crois, Mesdames, Messieurs, que ce serait une des meilleurs façons de combler le fossé qui sépare les générations et de faire cesser les combats qui opposent les jeunes à ceux qui le sont moins.

Excusez-moi de retenir si longtemps votre attention et de vous priver plus longtemps d'entendre M. le Préfet Delaunay, mais, Mesdames, Messieurs, je n'oublie pas que nous sommes des universitaires, des enseignants, qu'à la sortie de cet amphithéâtre, les vacances vont vous prendre, et permettez-moi de vous les souhaiter bonnes et reposantes, reposantes, vous l'avez bien tous gagné, après une année pénible au cours de laquelle il nous a fallu souvent vivre sur nos nerfs. Je vous les souhaite calmes également; que vous trouviez le calme et la sérénité dans les bois, dans les prairies, dans les montagnes, au bord de la mer, et vous verrez, vous qui êtes des enseignants, que tout de même, au milieu des naïades et des dryades, vous rencontrerez encore Minerve, car nous ne pouvons pas, enseignants que nous sommes, nous dispenser de méditer et de réfléchir.

Méditez, mes Chers Collègues, réfléchissez dans le calme et dans la sérénité, car c'est de votre réflexion

et de votre méditation, croyez-moi, que dépend l'avenir de nos jeunes, c'est-à-dire l'avenir de la France.

(Vifs applaudissements).

M. le Président.- La parole est à M. le Préfet Delaunay.

M. DELAUNAY.- Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je pense que si vous avez invité le Préfet c'est en souhaitant qu'il vienne. Vous ne risquiez pas, avec moi, d'avoir une réponse vous disant que j'étais retenu par les devoirs de ma charge. J'étais décidé à être présent à ce Congrès de l'Enseignement pour pas mal de raisons, et je trouve que j'ai une grande chance.

Maître Deil vous a accueilli dans la Mairie de Bordeaux et vous a exprimé, au nom du Maire de Bordeaux, la gratitude de la ville parce que vous l'avez choisie.

M. le Recteur vient de vous apporter la parole officielle du Ministère de l'Education Nationale .. (Rires, mouvements divers et applaudissements).

Moi, je vous accueille au nom du Département de la Gironde et de la Région d'Aquitaine, qui sont l'un et l'autre fiers de vous recevoir. Mais je vous accueille surtout en tant que membre de l'enseignement, qui, selon la chanson de Gaston Gouté "un jour à mal tourné", mais a tout de même essayé toute sa vie de ne pas mériter ce

reproche.

J'ai le souvenir de mes contacts avec la Ligue de l'Enseignement et avec son Congrès de Biarritz, où j'étais au côté du Président Albert Bayet qui avait fait un discours absolument extraordinaire. J'ai le souvenir de mes contacts avec Albert Bayet quand j'étais avec lui au Conseil Supérieur de l'Agence France-Presse, où il me prenait un petit peu comme son élève .. j'en avais besoin.

J'ai le souvenir de cela et je suis très fier que vous ayez choisi comme Président, pour succéder à Albert Bayet, le proviseur de mon lycée, M. Fauré, qui, depuis des années, a mené votre grande association vers ses nouvelles destinées.

Mais d'autres raisons me guidaient : je suis un ancien élève de cette école de Vendée, d'un tout petit village, et je sais ce que l'école primaire m'a donné. Je sais que dans tous les moments de ma vie où j'ai eu des choix difficiles à faire, c'est aux vérités qu'elle m'a enseignées que j'ai eu recours. Je sais que c'est elle qui m'a le plus apporté de ce que j'ai appris et à cette école primaire, j'ai voué une fidélité totale.

Je l'ai connue encore mieux, j'ai été instituteur en Vendée - je n'ai pas vu le 85 ici mais je pense que la Vendée est représentée - dans un de ces coins du Bocage où la situation de l'école était difficile, avec beaucoup d'enfants et un

accueil mitigé de la population. J'ai vécu ces heures-là, et elles marquent une vie.

J'ai vécu ensuite - et ce sera fini, je ne parlerai plus de moi, mais c'est pour vous expliquer une attitude - les difficultés que rencontraient les primaires dans la lutte pour la vie. J'ai dû passer mon bac à 24 ans - les jeunes ne le savent peut-être pas - parce que le B.S. permettait 3 certificats de licence, mais on refusait le 4ème, pour que vous ne soyez pas licencié. Il fallait donc recommencer, et il a fallu que je passe mon bac à 24 ans, pour avoir l'agrégation à 27.

C'était dur, et cette dureté, je souhaite ardemment que les autres ne la connaissent pas. Je vous suis d'ailleurs reconnaissant de mettre en priorité dans vos programmes cette démocratisation de l'enseignement qui veut que l'on n'ajoute pas le poids des inégalités sociales aux inégalités de la nature.. (Applaudissements) .. il faut que tous les enfants de France, et cela je n'en ai jamais démordu et n'en démordrai jamais, aient tous les mêmes possibilités : c'est le fondement même de la démocratie.

Je vous remercie d'y avoir pensé, car j'ai lu vos rapports depuis ces trois jours et ils m'ont comblé, à une ou deux expressions près (Rires).. oui, ce sont des choses qui me viennent de l'école primaire. Vous savez, je suis

arrivé à me méfier des mots, je trouve que les gens mettent dans les mots des choses quelquefois tellement différentes - n'est-ce pas, Cher Monsieur le Recteur - que c'est une façon de cacher des désaccords.

Ces expressions, j'en prends une : c'est votre révolution culturelle. Dans la révolution, chacun met ce qu'il veut, et je ne connais personne en France qui ne prétende la faire ! (Rires). Dans la culture, c'est la même chose ; chacun considère culture ce qu'il possède et inculture ce que possèdent les autres. (Rires). Alors, l'union des deux termes n'est pas nécessairement une définition !

A ces réserves près, je trouve que vous êtes engagés dans la voie essentielle.

Le problème qui m'a inquiété, tourmenté - ne pensez pas qu'un Préfet, parce qu'il est installé dans des murs officiels et sous des lambris dorés, parce qu'il porte sur ses manches des feuilles de chêne - est un homme dégagé des tourments de la vie quotidienne. C'est tout le contraire, s'il fait son métier totalement, mais, ces tourments là m'ont mené à un certain nombre de réflexions qui rejoignent les études que vous avez faites ici.

Le fait qui me paraît premier, dans les vingt ans qui viennent, c'est que le rôle de l'enseignant a changé

dans le temps. Jadis, dans une société qui n'évoluait que très lentement, l'enseignant pouvait former des élèves en pensant à leur donner ce qui lui était précieux à lui-même. Et nous sommes dans une époque où il faut que nous donnions à nos élèves non pas ce qui nous est cher à nous, mais ce qui leur sera nécessaire dans vingt ans. Et l'évolution est telle que s'il est quelque permanence facile à trouver, il est surtout beaucoup de choses pour lesquelles on fait des études de prospective, mais pour lesquelles on risque de se tromper.

Le changement est tel que je lisais ces jours-ci un livre de Darwing Tofler (?), un journaliste américain, qui s'appelle le "Choc du Futur", que beaucoup connaissent certainement, et que j'ai été frappé par le fait qu'il signalait qu'un enfant de quinze ans avait autour de lui plus d'objets que n'en avaient ses parents à sa naissance, qu'en trente ans il en aurait le double, que dans une existence de 70 ans, il en aurait sept fois plus.

Ce changement prodigieux, cette accélération de l'histoire, comment allons-nous y faire face, et comment allons-nous dominer ce règne qui risque d'être celui de la technique qui, au fond, dans ses applications, est quelquefois civilisation du gadget dans ses inutilités ?

Voilà une des questions posées.

Il en est une autre que vous avez abordée qui m'est très chère, c'est que la grande révélation de l'après-guerre, c'est cet effacement des frontières que beaucoup d'entre nous de ma génération avaient prévu et que nous jugions nécessaire. Cette atténuation des frontières fait que maintenant rien ne peut se traiter dans le cadre étroit d'une nation, mais qu'il faut singulièrement le déborder, et avoir la vision proche de l'échelle européenne et un peu plus lointaine même de l'échelle mondiale.

Aujourd'hui, ne comprend pas son époque celui qui souffre des inégalités sociales chez nous et qui ne se rend pas compte que des millions d'hommes meurent au Pakistan. Il y a cette nécessité de l'universel et je sais que vous l'avez compris.

La troisième chose qui m'a frappée dans les deux remarquables rapports dont j'ai lu les textes, c'est votre volonté de trouver une solution au problème de la civilisation des loisirs.

Le terme encore là n'est pas bon, et je m'excuse de l'employer, mais cette extraordinaire mutation des moyens de travail, cette diminution nécessaire et certaine du temps de travail, ces changements de la condition du travail que procurera la machine, posent une des grandes questions de l'époque actuelle : celle de savoir ce qu'il

faut offrir aux jeunes d'aujourd'hui, pour qu'ils aient pleinement leur dignité d'hommes de demain.

Je parlais tout à l'heure de l'extraordinaire multiplication de la société de consommation dans ses objets produits, mais nous en avons perçu déjà les rejets, le phénomène hippies n'est pas quelque chose qu'on puisse nier, et M. le Recteur avait raison tout à l'heure en signalant qu'il fallait penser à cet état d'esprit de nos jeunes qui ont des réactions absurdes mais qui ont des sensations quelquefois justifiées.

C'est là votre problème, et vous êtes au centre de votre question première : qu'allons-nous offrir de nouveau à ces hommes de demain, pour substituer à la notion de quantité qui est l'expression d'hier et qui est une chose économique et mathématique qu'il faut rejeter dans une large mesure, la notion de qualité, de vie, et de valeur de vie ?

C'est là que la tâche est prodigieuse, et vous l'avez abordée, je trouve, d'une façon remarquable, mais vous avez un singulier travail à faire. Nous nous trouvons dans la même situation, toutes proportions de surface gardées, que celle des fondateurs de l'école au moment de Jules Ferry et de Jean Macé. Ils avaient à définir et à situer l'école dans le cadre de la nation et dans une République qui ne s'était

(pas encore installée et ils avaient à lier le sort de cette école et de cette République, ce qu'ils ont fait admirablement.

Nous, notre tâche est encore infiniment plus vaste : nous ne nous situons pas sur le seul plan d'un état, mais nous nous situons sur le plan d'une civilisation, et il faut absolument donner aux hommes, dans une période où certains sont en train de perdre leur raison de vivre, des possibilités d'espérer.

Voilà ce qui vous caractérise dans vos recherches ; vous êtes un des laboratoires qui cherchent une nouvelle définition, je ne dirai pas de la culture, je voudrais que ce soit autre chose, je préférerais des règles de vie, j'oserais presque dire, une morale de vie, un objectif de vie à ceux qui viennent.

Il faut que nous offrions à ceux qui espèrent et qui attendent, des raisons d'être. C'est ce que vous cherchez, je pense, c'est le sens de votre Congrès et c'est pourquoi je suis heureux d'avoir été un moment parmi vous.

Voyez-vous, je suis persuadé au fond de moi-même, que nous trouverons des formes nouvelles exceptionnelles, bien que je ne sois pas emballé par certaines formules, l'animation socio-culturelle par exemple .. C'est exactement ce que faisait mon vieux maître, quand il créait ces sociétés

et ces oeuvres post-scolaires, mais il ne le savait pas. (Applaudissements). Je ne suis pas obsédé par cela, mais il faut que nous trouvions, et je suis persuadé que nous trouverons, des choses nouvelles, adaptées au monde moderne, qui feront que les gens découvriront partout des raisons d'intérêt, au lieu de ne penser qu'à se mettre sur la route pour n'aller nullepart.

Voilà ce que je voudrais, mais je suis persuadé, et ce sera ma conclusion - je vois M. le Maire de Talence qui sourit, parce qu'il sait que quelquefois nous nous laissons emballer par la richesse d'un sujet - que dans cette recherche, si vous trouvez des choses nouvelles, vous reviendrez néanmoins à des choses acquises qui sont le fond même de notre existence.

Pour moi, - et j'en demande pardon aux jeunes s'ils me considèrent comme un vieux radoteur - la Déclaration des Droits de l'Homme, et les droits de l'homme, sont le plus éternel des Evangiles. Que l'on fasse ce que l'on voudra, si l'on cherche le meilleur de l'homme, on y reviendra, et je ne veux pas être prophète mais je crois que dans la belle formule qui nous a inspirés, si nous trouvons facilement en cette fin de siècle, les solutions d'égalité, nous aurons beaucoup plus de peine à trouver les solutions de liberté devant la masse et les moyens d'information trop puissants qui peuvent se mettre au service des puissances, et nous

trouverons encore plus difficilement, dans un monde qui se resserme, les éléments de la fraternité nécessaire qui conditionne tout.

Ce que je sens dans votre assistance, c'est que cette fraternité vous domine, et cela m'est extrêmement cher, parce que moi, je crois en l'avenir de l'homme, à condition que jamais son esprit ne se bouche et que jamais son cœur ne se bronze.

(Très vifs applaudissements).

M. le Président. - La parole est à notre Camarade Inpense, qui va vous exposer les résultats de nos discussions d'hier, sur la question à l'ordre du jour.

M. INPENS. - Monsieur le Préfet, Monsieur le Président, il est bien évident que je ne vais pas essayer de vous faire à nouveau le rapport d'hier après-midi. Je vous rappelle simplement que les raisons qui nous ont conduits à cette étude, étaient entre autre, notre souci de trouver réponse à quelques-uns des problèmes que pose de plus en plus fréquemment l'adaptation de nos actions à des conditions nouvelles.

Nous nous sommes donc efforcés, en rédigeant ce qui peut être considéré comme une conclusion, mais je le répète comme une conclusion toute provisoire, de prendre en compte certaines des idées qui ont été développées hier, et surtout

d'essayer d'indiquer quelles sont pour notre mouvement les conséquences de l'engagement que nous prenons, en acceptant l'essai de définition de l'animation socio-culturelle que nous avons fait hier.

Je vais donc essayer de vous dire ce que nous venons à peine de terminer :

L'animation socio-culturelle vise à permettre à des individus et des groupes d'exprimer leurs aspirations à les amener à réfléchir sur les données de leur condition et notamment sur les différents types d'aliénation qu'ils subissent, afin qu'ils puissent, au-delà des aliénations décelées, découvrir leur besoin réel, puis à inciter le groupe et les individus à projeter et à réaliser des actions susceptibles de satisfaire leur besoin réel et parallèlement à élaborer les structures nécessaires à cette action, enfin à faire évaluer et critiquer d'une manière permanente l'action à tous les moments de sa réalisation, ceci nous ramenant évidemment à la première étape du processus.

Ainsi conçue, l'animation socio-culturelle, qui est une remise en cause permanente, nous apparaît un facteur essentiel de toute structure et de toute vie démocratique. Elle se fonde sur les valeurs permanentes qui constituent l'idéal laïque: foi en l'homme, souci de permettre à chacun l'épanouissement de sa personnalité, volonté permanente de justice sociale; sans se confondre avec l'action politique

ou avec l'action syndicale dont elle vise nullement à diminuer l'importance, l'animation socio-culturelle débouche sur des actions qui rencontrent obligatoirement les plans syndical ou politique.

Le développement de cette animation suppose donc des contacts avec les organisations syndicales et les partis politiques, à la fois au niveau des idées et des actions d'ensemble et à celui très concret des entreprises particulières menées au niveau local, et qui sont nées du développement de notre action de tous les jours.

Afin de donner toute leur efficacité et toute leur cohérence à ces contacts, il apparaît indispensable de poursuivre et d'élargir les réflexions menées à l'intérieur de la Ligue sur ce problème en l'étayant à la fois sur le travail réalisé au cours de ce Congrès, qu'il importera non seulement de diffuser mais de remettre en cause, de discuter afin de l'enrichir, et aussi sur l'analyse de toutes les expériences qui sont déjà engagées, parfois depuis très longtemps.

Il faudra aussi que nous essayions de préciser notre conception de la culture, que nous poursuivions la recherche des moyens permettant la mise en place de structures propres à favoriser le développement de l'animation socio-culturelle : Conseil local de développement social et culturel, C.E.S., Centre Culturel, sans jamais négliger les distinc-

tions qu'implique notre double volonté d'être un mouvement mais aussi de préfigurer les institutions d'un service public que nous réclamons.

Voilà le texte que nous avons essayé d'élaborer. J'ai pris l'engagement auprès de notre ami Fontanet, de dire que, bien qu'il ait assisté à l'élaboration de ce texte, il ne pouvait pas s'y ranger.

(Applaudissements).

M. le Président.- Je remercie notre camarade Impens de la présentation de son texte ; je pense qu'il n'est plus possible maintenant d'ouvrir une discussion, et je demande à ceux qui veulent l'adopter, de bien vouloir le manifester en levant la main ?

...

Avis contraires ?

...

Nous avons quelques avis contraires.

Abstentions ?

Adopté.

o
o o

M. Lamarque, remplace M. le Président Fauré à la présidence.

o
o o

M. le Président.- Mes Chers Camarades, la séance continue, je donne la parole à ⁴Soibes sur le programme 1972.

M. SOIBES.- Pour la première fois l'an dernier, l'Assemblée Générale de Bourges rompait avec la tradition du vote d'une motion de congrès pour adopter un programme d'action à entreprendre par priorité au cours de l'année 1970-1971. Le Conseil d'Administration de la Ligue s'est efforcé de tenir compte de ce programme schématisé par la suite en 18 points pour établir le budget 1971, malgré les difficultés financières pour réaliser l'équilibre de celui-ci.

Le projet de programme 1972, document A 1, proposé à l'étude des Fédérations et aux Commissions de délégués départementaux de milieux d'usagers, précisait dans son préambule que les directions d'action inscrites dans le programme voté par l'Assemblée Générale de Bourges, ne sont pas remises en question, d'autant qu'elles s'inscrivent dans un cadre pluri-annuel.

Comment a été préparé le programme 1972 ?

Il l'a été suivant le processus ci-après :

D'abord, une enquête auprès des Fédérations des Oeuvres Laïques par l'intermédiaire d'Informations Confédérales d'avril 1971. A cette enquête, le Secrétariat Confédéral a reçu 8 réponses, puis par Animateur-Informations

où une page avait été consacrée au programme pour inviter les associations locales à s'associer à son élaboration, nous ne connaissons pas les résultats de cette action.

Le programme 1972 a été préparé par les Commissions Nationales Milieux d'usagers qui se sont réunies plusieurs fois depuis avril, en général deux fois, : Commissions Milieu rural, milieu urbain, jeunes, scolaire, etc.

A ces réunions, il faut ajouter les Commissions de délégués départementaux des milieux d'usagers qui se sont tenues les 5 et 6 juillet ici-même, et auxquelles participaient 26 Fédérations.

Il a également été préparé par la Commission Nationale de Formation des Cadres, élargie aux régionaux et aux responsables des services du Centre Confédéral, par les Comités Techniques audio-visuels et du Service artistique, par le Service d'Action Sociale, par les Journées d'Etudes des responsables fédéraux en décembre 1970, et aussi par le Conseil d'Administration. Enfin, il y a eu la Commission Programme 1972, qui s'est tenue dans le cadre du Congrès, hier matin.

Le programme d'action adopté à Bourges ayant un caractère pluri-annuel, il s'agissait pour la Commission de préparer la tranche des actions prioritaires pour 1972, qui devront se traduire dans le budget 1972. La Commission

n'a pas eu la possibilité d'évaluer les résultats de l'action de 1971, celle-ci étant trop récente et trop limitée dans le temps. Par contre, elle a pris connaissance des conclusions et des propositions d'action des divers groupes de travail, Commission Nationale, Comité Technique, regroupement de délégués, propositions, qui ont été classées selon les quatre grands points du projet de programme, document A 1, envoyé aux Fédérations, à savoir :

1^o) Promotion de l'idée de permanence et de globalité de l'éducation et préfiguration du service public de l'éducation et de la culture.

2^o) Développement de la fonction fédérative du mouvement dans tous les domaines.

3^o) Développement de la vie du mouvement à tous les niveaux, départemental, régional et national.

4^o) Expansion de nos activités.

Compte tenu de cette information, la discussion en Commission a été ouverte pour essayer de dégager quelques priorités d'action pour 1972 et proposer les moyens de les réaliser. De cet échange, il se dégage deux idées essentielles :

D'abord, la nécessité d'organiser réellement l'échelon régional.

Ensuite, l'importance d'aller vers le Conseil local de développement social et culturel.

D'abord, l'échelon régional : la Commission est partie de quelques constatations. Tout au long de ce Congrès, comme au cours des Commissions qui ont précédé, il est apparu une mauvaise circulation de l'information du Centre Confédéral vers les Fédérations, des Fédérations vers le Centre Confédéral. Il est apparu également un manque de participation effective des Fédérations à la vie confédérale.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'insister pour démontrer ces deux constatations, mais il en résulte une conséquence extrêmement grave, c'est la coupure qui s'établit entre les Fédérations et le Centre Confédéral. Ce sont les Fédérations qui pensent que l'échelon national ne leur apporte plus rien ou peu, c'est l'échelon national qui est désabusé car il a le sentiment que les Fédérations se désintéressent de ses propositions et cette coupure a tendance à s'aggraver. Cet état de fait ne concerne pas seulement les rapports entre les Fédérations et le Centre Confédéral, le même problème se pose sur le plan départemental entre les Associations locales et le Centre Fédéral

Il n'est pas possible d'accepter cet état de fait et d'admettre que le corps se sépare de sa tête. C'est la vie même de l'organisation qui est en jeu. Pour y remédier, il convient, sans doute, de redéfinir le rôle des divers

échelons de la Ligue et en particulier le rôle de l'échelon national qui doit être essentiellement d'animer les Fédérations, d'animer l'ensemble des Fédérations, toutes en même temps sinon toutes au même rythme, mais il est impensable et impossible que l'échelon national intervienne régulièrement et fréquemment d'une façon suivie dans une centaine de fédérations départementales. Un relais géographiquement plus proche est indispensable, c'est l'échelon régional.

Il ne nous semble pas nécessaire de définir dans le détail le rôle de cet échelon régional, cela a déjà été fait à plusieurs reprises, au cours des journées d'études des Présidents et secrétaires fédéraux, et il existe des documents précis sur ce sujet. Toutefois, la Commission considère que ce serait un moyen efficace de circulation de l'information du Centre Confédéral vers les Fédérations et vice versa. Pour s'en convaincre, il suffit de se référer au mouvement organisé sur la base régionale. Que ce soient les francas, les CEMEA ou l'AROEVEN, en général, c'est par ces délégués régionaux que les Fédérations ont une information rapide, un moyen efficace de faire avancer l'ensemble des Fédérations par la diffusion des objectifs de la Ligue, par la coordination des actions fédérales ou confédérales, un moyen d'intervention auprès des Pouvoirs Publics et Instances Régionales et aussi un moyen de maintenir l'unité

de notre organisation sur le plan de l'orientation et des objectifs.

L'organisation d'un échelon régional existe déjà depuis plusieurs années. Il existe en effet des délégués régionaux de la Ligue de l'Enseignement et des responsables régionaux à la formation, mais 5 seulement sont permanents de la Ligue, 3 seulement à plein temps, et aucun ne dispose d'un secrétariat suffisant, au maximum une demi-dactylo, les autres sont d'abord responsables d'une Fédération et ils assument la fonction régionale en plus, s'ils le peuvent.

La Commission programme 1972, propose de renforcer l'échelon régional par la mise en place d'un service disposant d'un régional permanent ayant à la fois la confiance de la Ligue et des Fédérations, d'un secrétariat administratif et d'un budget de fonctionnement, les charges pouvant être réparties entre la Ligue et les Fédérations, selon des modalités à préciser.

La Commission Programme 1972 estime que la mise en place de ce service est une priorité qui implique des moyens financiers - les incidences budgétaires devraient être prioritaires dans le budget 1972 de la Ligue - des moyens en personnel, et la Commission suggère, parmi d'autres solutions possibles, qu'une étude soit faite pour une décentralisation éventuelle du Centre Confédéral.

Pour conclure sur ce point capital de l'échelon régional, la Commission est parfaitement consciente qu'il ne suffirait pas de mettre en place un service régional pour résoudre tous les problèmes, si, en même temps, ne se constituait pas autour du régional une équipe régionale d'animation issue de l'ensemble des Fédérations.

D'autre part, la Commission souhaite que les Commissions nationales soient représentatives des régions. Ce serait un facteur important d'information et de coordination rapide dans les deux sens, de la base au sommet et réciproquement.

Le deuxième point prioritaire dans le programme 1972 c'est le Conseil Local de développement social et culturel. La Commission a fait aussi un certain nombre de constatations.

D'abord, que malgré les études de Clermont-Ferrand, des journées d'Etudes de Marly, du document introductif A 2, la notion de Conseil Local de développement social et culturel était mal perçue, donc difficilement applicable. Il semble également que les conclusions fondamentales des Congrès de Strasbourg en 1967, de Clermont-Ferrand en 1969, ne soient pas encore assimilées par tous nos responsables aux divers échelons. Des interventions au

Congrès ont fait remarquer que des décisions votées par les Fédérations n'étaient pas toujours appliquées. Est-ce seulement une question d'indiscipline, une volonté d'autonomie ou bien une information insuffisante sur les positions prises ?

La Commission estime qu'il faut entreprendre à l'intention des responsables de la Ligue à tous les échelons : national, régional, départemental et local, une campagne d'information pour vulgariser les positions théoriques de la Ligue avec les adaptations nécessaires pour les rendre compréhensibles aux divers niveaux d'intervention: vulgarisation des positions de la Ligue sur la notion de service public de l'éducation et de la culture, comprenant à la fois le secteur scolaire et le secteur extra-scolaire, sur la gestion démocratique et la gestion tripartite, la représentation des pouvoirs publics et celle des usagers, sur la notion d'ouverture à tous, sur la notion de plein emploi des équipements scolaires.

Cette information théorique est capitale pour tous les animateurs de la Ligue à tous les niveaux, y compris l'échelon local. Tous les animateurs locaux, départementaux ou autres sont confrontés un jour ou l'autre à des problèmes qui mettent en cause nos positions théoriques. Ils

doivent être en mesure de pouvoir soutenir la discussion avec les Pouvoirs Publics, avec Jeunesse et Sports, avec les responsables des mouvements confessionnels, et ce n'est pas toujours le cas. Ou bien nos responsables refusent le dialogue, ou bien, faute d'arguments, ils se laissent enfermer dans des structures souvent pluralistes qui vont à l'encontre du service public laïque que nous avons souhaité.

Donc, la formation théorique, idéologique de nos militants est capitale, mais elle ne doit pas exclure pour autant, chaque fois que les conditions locales seront favorables, de tenter des expériences, même si elles sont partielles, allant vers le Conseil local de développement social et culturel.

Ces expériences devront être suivies par l'équipe fédérale, peut-être aussi par l'échelon régional. Des confrontations régulières devront avoir lieu pour organiser, pour harmoniser les difficultés rencontrées et les réponses à porter par référence aux positions théoriques de nos Congrès et de nos journées d'études. A la lumière de ces expériences, les positions théoriques nationales pourront être un peu plus concrétisées pour être à nouveau vulgarisées dans l'ensemble du mouvement.

Voilà donc les deux points principaux du programme

1972 proposé par la Commission de mise en place effective d'un échelon régional, campagne d'information pour vulgariser les propositions de la Ligue auprès de tous nos animateurs, réalisation d'expériences allant vers le Conseil Local de Développement Social et Culturel, pour confronter nos positions théoriques à la réalité.

Ce rapport est sûrement incomplet, mais le groupe de travail qui l'a élaboré n'a voulu rapporter que le principal de ce qui a été dit en Commission et ne pas parler bien sûr de ce qui n'a pas été dit. J'espère n'avoir pas trahi les propositions de cette Commission. Vous êtes peut-être déçus si vous attendiez que la Commission vous propose un programme d'action 1972, ayant classé par ordre prioritaire l'ensemble des propositions émanant des Commissions de milieux ou autres comités ou groupes de travail.

Le résultat des travaux de ces différents groupes concernant les actions particulières qu'ils proposent, les études pratiques de thèmes spécifiques aux différents milieux : urbanisation, industrialisation de l'agriculture, C.E.S., Centres d'Education Permanente, Migrants, etc., ainsi que le voeu n° 9 renvoyé à notre Commission hier ou les propositions du Service des relations internationales,

feront l'objet d'un compte-rendu global qui sera envoyé aux Fédérations.

La Commission demande au Congrès de donner mandat au Conseil d'Administration pour appliquer en priorité la mise en place de l'échelon régional, la campagne d'information proposée plus haut, et pour choisir, en fonction des urgences et des possibilités financières, parmi les propositions d'action des diverses Commissions de Travail.

(Applaudissements).

M. le Président. - Vous avez entendu les conclusions présentées par Solbes. J'en soumetts l'approbation à l'Assemblée Générale.

Que ceux qui les approuvent veuillent bien le manifester en levant la main ?

...

Avis contraires ? Abstentions ?

Les conclusions sont adoptées à l'unanimité.

Avant de poursuivre nos travaux, je vous rappelle qu'il y a quelques instants, le voyant lumineux vous a fait savoir qu'un autocar partirait à onze heures. Personnellement, je désire très vivement que ceux qui ne sont pas tenus par des impératifs absolument catégoriques veuillent bien

rester afin que les deux discours de Cornec et du Président Fauré ne soient pas faits devant une assistance insuffisante.

Je vous remercie par avance de votre effort, et je donne maintenant la parole à Davezac sur les vacances.

M. DAVEZAC. - La Commission chargée d'étudier le problème de l'extension de nos activités de vacances, a consacré l'essentiel de ses réflexions à la recherche des moyens à mettre en oeuvre pour permettre cette extension.

Je voudrais tout d'abord vous donner les grandes lignes qui se dégagent du travail de la Commission pour ensuite vous donner lecture du texte qui résulte de l'ensemble de ses travaux.

La Commission a affirmé son accord avec la volonté manifestée d'une expansion de notre action dans le domaine du loisir et des vacances. Pour cela, elle a souligné la nécessité de ne plus opposer l'action à mener dans le domaine fédératif et l'action à mener dans le domaine de la gestion. Il n'y a là aucune contradiction : ces deux actions doivent être menées de pair.

Ensuite, elle a souligné que s'il devait avoir une expansion de nos activités de vacances, celle-ci devait se manifester aussi bien en matière fédérative qu'en

matière de gestion, et qu'elle devait concerner l'ensemble du mouvement, c'est-à-dire non seulement le service national, mais l'échelon départemental et l'échelon local. Sur ce point, elle a souligné l'importance là aussi de l'échelon régional.

Il apparaît en effet indispensable que cet échelon soit un des moyens importants mis à la disposition de cette expansion.

Dans un troisième temps, la Commission rappelle l'importance de l'action de la Ligue à l'intérieur du cadre privilégié que représente la Jeunesse au Plein Air, à l'intérieur de laquelle, avec l'ensemble de nos partenaires, nous devons pouvoir continuer à accentuer et à promouvoir une action permettant non seulement la défense mais la promotion des réalisations laïques de vacances.

Nous avons ensuite affirmé notre volonté d'être présente dans toute entreprise de coordination et d'ouverture, en particulier dans toute entreprise commune qui pourra être conduite avec le monde du travail qui est de plus en plus sensibilisé à ce problèmes des loisirs et des vacances.

Enfin, la Commission a considéré comme première étape essentielle de cette volonté d'expansion, la mise sur pied dans des délais très courts d'une entreprise

commune, avec le secteur vacances de la Fédération Nationale des Coopératives de Consommation.

La Commission a souligné la nécessité que cette volonté d'expansion se traduise par un dynamisme à tous les niveaux et par la plus grande discipline à l'intérieur du mouvement de l'échelon national à l'échelon départemental.

Voici maintenant le texte que nous proposons à votre approbation :

"Le développement d'une véritable politique de loisir et de vacances est un des aspects essentiels de l'action à mener dans le domaine de l'éducation permanente. La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente affirme sa volonté de tout mettre en oeuvre pour réaliser cette politique. Dans ce but, il est nécessaire qu'elle accentue ses efforts aussi bien dans les domaines pédagogique et fédératif que dans celui des réalisations ouvertes aux enfants, aux jeunes, aux adultes ou aux familles. Cette action d'ensemble doit être celle du mouvement tout entier, national, régional, départemental et local.

"L'expansion de nos activités de vacances réclame des efforts plus importants pour un travail commun entre les Fédérations et le Service National, en particulier au

niveau régional, un renforcement de l'action déjà menée en commun, dans le cadre de la Jeunesse au plein air, la cessation des équivoques et des ambiguïtés, dans nos rapports avec le Comité d'Accueil.

"Sur ce plan, le Congrès demande que le Comité d'Accueil respecte scrupuleusement sa vocation statutaire et que cesse toute confusion entre ses activités et celles de l'Association "Les Arts et la Vie".

"Un élargissement de notre champ d'action et des publics concernés. A ce niveau tous contacts seront pris avec les organisations amies, les centrales syndicales ouvrières, les collectivités locales. Cette ouverture se traduit dès maintenant par la présence de la Ligue au Comité de Coordination des organisations mutualistes et coopératives de l'Education Nationale et au Centre de Coopération pour la réalisation d'équipements de loisir.

"La mise sur pied d'un outil de gestion commun au secteur vacances de la Ligue et de la FNCC, doit constituer une première étape importante de notre volonté d'expansion.

"Le Congrès donne mandat au Conseil d'Administration pour mener à bien les études nécessaires dont les résultats seront présentés à l'Assemblée Générale de décembre 1971"

(Applaudissements).

(M. Fauré reprend place au fauteuil de la présidence).

g
g g

M. le Président.- Vous avez entendu le rapport de Davezac. Si vous êtes d'accord, je vous demande de le manifester en levant la main ?

...

Avis contraires ?

Il n'y en a pas.

Abstentions ?

Il n'y en a pas.

Adopté.

La parole est à notre ami Lamarque pour un message au nom de la Ligue Internationale.

M. LAMARQUE.- A l'occasion de ce 80ème Congrès de la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente, notre ami Silvain de Coster, Président de la Ligue Internationale de l'Enseignement, de l'Education et de la Culture Populaire, nous a adressé un message.

Sans d'impérieuses obligations professionnelles, qui le retiennent à l'Université Libre de Bruxelles - à l'Université Libre, c'est-à-dire à l'Université laïque de Bruxelles, car à Bruxelles on n'appelle pas libre ce qui ne l'est pas (Rires), - il aurait été parmi nous pour affirmer par sa présence l'importance de l'Organisation

Internationale qu'il préside, et également l'intérêt qu'elle attache à nos travaux, mais surtout pour souligner la solidité des liens qui unissent tous les défenseurs de l'idéal laïque à travers le monde. Ils mènent partout le même combat, partout ils défendent la liberté indivisible, la justice sociale et la paix.

Sans concertation, cette action perdrait une grande part de son efficacité. Depuis la reprise d'activité de la Ligue Internationale de l'Enseignement, de l'Education et de la Culture Populaire, cette concertation a eu lieu en Europe, en Amérique et en Afrique, tout particulièrement à Dakar l'année dernière. Elle a provoqué de grandes manifestations dont le retentissement a été considérable. Elle doit être poursuivie, et poursuivie tout spécialement en Europe.

Le licenciement du professeur ayant épousé un divorcé en France, la campagne forcenée pour l'abrogation de la loi Fortuna instituant le divorce en Italie ont prouvé que le fanatisme ne connaît toujours pas de frontières : la laïcité ne doit pas en avoir.

Le Président de Coster nous assurait de sa confiance en la solidarité des laïques du monde entier. Je suis persuadé que nous tous partageons entièrement sa confiance.

(Applaudissements).

M. le Président.- Je remercie la Ligue Internationale de son message et je donne la parole à notre ami Cornec.

(Applaudissements).

M. CORNEC;- C'est au nom du CNAL et des Organisations qu'il regroupe que j'ai le plaisir et l'honneur de prendre le dernier la parole à ce Congrès avant l'allocution de clôture du Président Fauré, et je voudrais, ce faisant, me permettre quelques réflexions, d'abord dans le cadre strict du CNAL, ensuite dans le cadre de nos travaux, enfin dans le cadre des départs de Theeten et de Fauré.

L'année 1971, pour le CNAL, n'aura pas été une année morose, cela aura été une année mauvaise. Nous pouvions espérer qu'elle allait s'engager sous d'assez heureux auspices puisque le 14 Décembre, le Premier Ministre nous recevant, nous avait exprimé d'une manière très nette combien il comprenait nos positions, combien il pensait que la situation scolaire en France était en pleine évolution, combien il ne fallait pas figer par des mesures mauvaises et en particulier par la pérennisation du contrat simple cette situation évolutive, et combien à terme là seule solution raisonnable était la solution d'intégration de l'ensemble des établissements d'enseignement dans un service public unique de l'Education Nationale. Il avait,

avait-il ajouté, l'accord sur ce plan, non seulement du Ministre de l'Éducation Nationale, et même celui du Ministre des Finances et nous pouvions donc, le 14 Décembre, sans triompher penser que la ténacité de notre action antérieure commençait de porter des fruits et que les choses allaient petit à petit malgré tout se mettre en place.

Vous savez dans quelles conditions, deux jours après, au Conseil des Ministres, le Président de la République a imposé des décisions inverses, et vous savez comment le Gouvernement s'est incliné et porte à l'heure actuelle avec le Président de la République la responsabilité de ce qui s'est fait; ce qui s'est fait malgré le succès très remarquables de notre grève du 26 Avril, malgré la prise de conscience dans l'opinion de ce que ce que l'on mettait en place était néfaste, c'est que l'Assemblée Nationale, le 27 Avril, a très allègrement entériné les propositions gouvernementales et, pour la première fois peut-être, on a vu des parlementaires cesser de camoufler leur objectivité, annoncer très directement la couleur, non seulement ce Député de l'Allier qui n'a pas hésité à dire qu'il y avait à l'heure actuelle deux millions d'élèves dans l'enseignement privé, qu'il y en aurait quatre dans dix ans, mais le Rapporteur lui-même, M. Olivier Giscard d'Estaing, qui, confirmant ce qu'il avait écrit dans son livre, n'hésitait

pas à démontrer la nécessité du développement d'un enseignement privé de haut niveau, venant se substituer aux carences de l'enseignement public.

Il est presque incroyable qu'à ce moment-là, le Ministre de l'Education Nationale, présent à son banc, ne se soit pas dressé pour dire que cela était inadmissible et qu'il était le responsable au nom du Gouvernement du service public, et qu'il prenait l'engagement, comme M. Debré l'avait fait en 1959 - il est vrai qu'il ne l'a pas tenu - de mettre à la disposition du Pays un service public qui soit à la hauteur des besoins et que, de toutes façons, les subventions qu'il demandait pour l'enseignement privé ne visaient pas à substituer l'un à l'autre.

Il est devenu évident à partir de ce jour-là que l'opération qui est en cours est bien celle que nous avons dénoncée dès le départ, c'est-à-dire la création d'un enseignement privé de haut niveau, réservé à une classe privilégiée et distribuant un enseignement de classe.

Il est devenu évident également que rien ne serait possible sans un changement de majorité politique. J'écoutais hier après-midi la discussion qui a suivi le rapport de Roger Inpens, et je comprenais bien que dans une certaine mesure, quelques-uns de nos camarades se posent le problème

en termes manichéens et qu'ils se disent : il faut cesser les actions anciennes, il faut s'engager entièrement sur le terrain politique et annoncer la couleur. Je ne crois pas que le problème se pose exactement comme cela. J'ai entendu le Délégué du Val d'Oise, je crois, dire que l'école était l'instrument de la politique bourgeoise. Je n'aime pas entendre de tels propos car je ne crois pas qu'ils soient exacts.

Je vous rappelle, sur ce plan, ce que Jules Ferry avait, en 1881 ou 1882, demandé aux instituteurs. Il leur avait dit : "Vous devez être les sergents recruteurs de la République", entendez de la République bourgeoise telle que Jules Ferry la concevait, et les instituteurs, par leur action, par leur vie, ont montré qu'ils n'étaient pas les agents d'une politique bourgeoise, mais qu'ils étaient les véhicules normaux du message laïque.

Les choses restent exactement les mêmes : les enseignants, les amis de l'école et tous ceux qui, comme vous, font de l'éducation permanente, ont un rôle capital à jouer, Si vous pensez qu'à l'Education Nationale il y a actuellement 800.000 personnes qui sont chargées de transmettre aux jeunes non pas des vérités toutes faites mais le moyen pour eux de se former leur propre vérité, et si ces 800.000 personnes ont conscience du rôle qu'elles

peuvent jouer, qui, quel gouvernement sera assez fort pour empêcher que le courant ne passe ?

Le Gouvernement le sait, et c'est parce qu'il le sait qu'il essaie à l'heure actuelle de casser ce qui existe et de fabriquer autre chose. Alors, ne tombez pas dans le panneau. Continuez sur ce plan l'action en profondeur que nous menons sur les principes sur lesquels nous l'avons menée.

Si nous avons le droit, en tant que citoyens, chacun de nous, de prendre des positions, si nous avons le droit de dire à nos adhérents, qu'il faut qu'ils mettent leurs actes de citoyens en conformité avec leurs actes de ligueurs, nous ne devons pas, sur le plan de la Ligue, comme sur le plan des autres organisations du CNAL, aller au-delà de ce qui est notre mission propre. D'ailleurs, ce faisant, nous nous couperions de ceux qui, légitimement, partis et organisations syndicales, ont dans leur vocation de poser les problèmes sur les autres niveaux.

Je pense qu'il faut que vous ayez cela bien présent à l'esprit, ce qui ne veut pas dire, et le problème est le même pour les animateurs socio-culturels et pour les enseignants, que vous ne devez pas être des hommes et des femmes engagés ; vous devez être engagés, d'ailleurs votre action par elle-même est un engagement, mais vous devez être des laïques vis à vis de ceux que vous animez, comme

vis à vis de ceux que vous instruisez. Vous ne devez pas vous faire dans ce cadre les servants recruteurs d'une idéologie, quelle qu'elle soit, aussi valable puisse-t-elle vous paraître.

Je pense que ce sont là des idées qui sont permanentes, que la Ligue a depuis longtemps mis au point et qui sont parfaitement valables, et je pense que l'action que nous allons avoir à mener dans les mois ou dans les années qui viennent va être essentiellement une action en profondeur, très difficile, parce qu'elle n'est pas spectaculaire, parce qu'elle est quotidienne, parce qu'elle devra se passer au stade des amicales, au stade des foyers, au stade des Conseils de Parents d'Elèves, parce qu'il faudra toujours remettre sur le chantier les idées que nous connaissons, parce qu'il faudra pédagogiquement réapprendre aux uns et aux autres ce que nous considérons nous comme depuis longtemps acquis.

Il faudra, petit à petit, oeuvrer à la base, et c'est cela qui sera important.

Cela n'empêchera pas nos organisations et le CNAL de continuer d'impulser au sommet de grandes choses. Et nous avons comme projet - le syndicat des instituteurs vient de le confirmer à son Congrès de Nantes - de réunir à la rentrée d'automne, un Colloque qui fera suite à celui

de 1967, dont l'importance est encore présente à vos esprits, mais qui va se placer dans un nouveau contexte, celui né de la Loi du 1er juin, sur lequel il va falloir se pencher.

Je pense qu'il faut que nous prenions ce problème au mois d'octobre, en disant à nos interlocuteurs : vous qui êtes les représentants des partis et des organisations syndicales, vous savez bien qu'un jour ou l'autre le balancier de l'histoire aura fini sa course et que vous serez à nouveau confrontés avec des responsabilités gouvernementales. Nous voulons que dès à présent, les choses soient très nettes entre nous, que des engagements soient pris, que des structures soient élaborées, et que nous sachions et que vous sachiez que le jour où vous prendrez la direction des opérations, vous aurez vis à vis de nous l'obligation d'appliquer les formules qui nous auront paru au cours de ce Colloque les formules normales, les formules réalistes de l'avenir.

Sur ce plan, il faut que vous compreniez que les choses ont heureusement évolué, car un des problèmes les plus difficiles qui s'étaient posés en 1967, aux réflexions du Colloque, était le problème financier. Comment est-ce qu'on allait faire, comment est-ce qu'un gouvernement républicain, démocratique et laïque allait faire pour

prendre en charge, du jour au lendemain, le fonctionnement des établissements privés ? Il n'aura plus à se poser le problème puisqu'à l'heure actuelle, c'est pratiquement réalisé, et nous n'aurons donc pas à craindre que le Ministre des Finances du futur gouvernement vienne nous opposer un non possumus, les choses seront en place. C'était l'analyse qu'avait faite Clément Durand, en 1961, au Palais des Sports, de l'évolution inéluctable qu'allait créer la Loi Debré et dont nous devons, en réalistes, tenir compte.

Nous aurons aussi à nous préoccuper, au cours de ce Colloque, d'une proposition qui nous est faite de la transition par le contrat d'association.

Je ne vous cache pas que pour l'instant nous, responsables du CNAL, sommes très réticents sur cette formule. Si nous sommes d'accord pour une procédure d'intégration transitoire, échelonnée sur un certain nombre d'années, nous ne pensons pas que l'association telle qu'on nous la propose soit une bonne solution, car elle risque de créer véritablement un service public pluraliste d'éducation nationale, ce que nous devons, évidemment, écarter.

Telles sont les perspectives immédiates de notre action, et pour cette action, il faudra bien sûr que vous

vous mettiez encore davantage au travail. J'entendais le Recteur Babin, tout à l'heure, vous souhaiter de bonnes vacances, n'en prenez pas de trop, vous, les militants ; prenez-en un peu pour recharger les accus, c'est indispensable, prenez-en aussi pour réfléchir aux problèmes et pour les aborder en terme de responsabilité dès la rentrée et en plein dynamisme, mais n'en prenez pas trop.

J'entendais aussi Fauré tout à l'heure qui disait : Vous, vous travaillez, et moi je parle. Je ne crois pas que ce soit la bonne définition, Fauré, qu'il faille donner de nos tâches respectives.

Vous êtes des membres, nous sommes tous des membres d'une Organisation puissante, structurée, et chacun à notre place, nous essayons de faire notre travail. Theeten et Fauré, à leur place, l'ont fait, et je ne peux pas oublier que Theeten a été l'un des deux ou trois hommes à me porter, si j'ose dire, sur les fonds baptismaux ; il était vice-Président de la Fédération des Conseils de Parents d'élèves, et je lui dois beaucoup, il le sait, et je tiens ici, au moment où il quitte la dernière et très importante responsabilité qu'il a assumée, à lui dire à la fois au titre de Président en exercice du CNAL, au titre de Président du Conseil de Parents d'Elèves, et au titre de l'Ami, toute l'affection que nous lui portons.

(Applaudissements).

Je sais qu'Henri Fauré, depuis plusieurs années, pense à son départ, et il me plaît qu'il ait choisi pour boucler sa boucle, encore en pleine possession de ses moyens et en pleine jeunesse, de revenir au pays natal, au pays où il a fait toutes ses études, où il a été maître d'internat, adjoint de l'enseignement, où il est revenu comme proviseur, et où il va revenir dans sa maison, j'aime qu'il ait choisi cela car je crois qu'un homme, quel qu'il soit, n'est bon que dans la mesure où il a su garder ses racines, et un des problèmes les plus graves qui se posent à nous, qui va se poser demain à ceux qui auront charge des jeunes et de la société, c'est le problème de leur faire conserver un caractère humain.

On nous disait tout à l'heure que cette magnifique salle, dans ce magnifique campus, était le résultat de la bonne coordination entre le Ministère de l'Education Nationale, la Préfecture Régionale et la ville de Bordeaux. Nous ne pouvons que nous en réjouir, mais je dois dire que je suis inquiet car je comprends que les jeunes qui vivent dans des ensembles comme ceux-là, se sentent complètement coupés de la cité et qu'ils se sentent perdus.. (Applaudissements) .. et je disais à mon confrère et ami, Maire-adjoint de Bordeaux, qu'il faudrait qu'il reconstruise Bordeaux autour du Campus, Bordeaux avec ses boutiques, Bordeaux

avec ses cinémas, Bordeaux avec ses promenades, Bordeaux avec ses problèmes, Bordeaux avec ses vieillards et avec ses enfants, Bordeaux avec sa vie.

Que des jeunes qui sont à 10 kms, qui ont besoin d'une voiture pour se rendre à la Faculté ou pour en repartir, et qui vivent là en vase clos, cela ne me paraît pas bon, et c'est un problème qu'il faudra penser. Il faut que l'on reste avec les pieds sur la terre, dans le fumier disait Alain. Il faut aussi que vous tous vous ne tombiez pas dans un défaut qui est celui de la civilisation moderne, qui est le culte de la vedette. Depuis quelques jours, des questions me sont posées par les uns et par les autres, et hier, et ce matin encore, à savoir : est-ce que tu prends la suite de Fauré ?

Honnêtement, je dois dire que Fauré m'a demandé, il y a plusieurs années, d'assurer le relais et je lui ai dit non en donnant les raisons : D'une part, j'ai une activité professionnelle qui ne me laisse pas suffisamment de temps, et d'autre part, je suis à la présidence d'une organisation que je ne tiens pas, étant encore parent et élève pour quelques années, à lâcher, et le cumul est impossible.

Mais j'ai ajouté, et je veux ajouter que la Fédération des Parents d'Elèves, ce n'est pas Cornec. Quoi

qu'on en dise, quoi qu'on écrive, quoi qu'on veuille faire penser, la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves, c'est d'abord 1.200.000 familles adhérentes, c'est surtout des structures locales, départementales, et puis c'est à la tête d'une équipe dynamique et soudée.

La Ligue, c'est pareil. Le Président, c'est important, mais quand Bayet est parti, on a dit, Bayet est irremplaçable .. et Fauré l'a remplacé. Fauré va partir, un autre le remplacera. Le Conseil d'Administration, cet après-midi, désignera le successeur, et la Ligue continuera. C'est Clémenceau, je crois qui disait que des hommes irremplaçables, les cimetières étaient pleins !

Nous, à notre place, nous ne sommes, comme vous, que des militants engagés dans une organisation chargés à une place déterminée de représenter l'organisation. Nous le faisons de notre mieux et je crois que Fauré l'a bien fait, avec cette rigueur qui est la sienne, ce manque de souplesse .. (Murmures et rires) .. qui quelquefois le caractérise, ce style assez étonnant chez un scientifique et que j'ai particulièrement admiré à la Sorbonne il y a un mois, car c'était, Fauré, avant celui d'aujourd'hui, votre discours d'adieu. Vous en avez profité pour aller - face au Ministre qui venait de laisser voter ou de faire voter des textes que nous condamnions et que nous recevions dans ses salons - le plus loin possible, sans

que le Ministre puisse en prendre prétexte, pour se vexer et s'en aller.

Vous lui avez dit, dans une forme impeccable et sans notes, tout ce que nous avions envie qu'il entende de la bouche du Président de la Ligue. Je dois dire que j'ai - et je n'étais pas le seul - apprécié ce discours. Cela ne m'a pas surpris mais cela m'a fait plaisir, et je suis sûr que tout à l'heure, pour vous entendre une dernière fois, nous allons encore éprouver les mêmes sentiments.

Vous avez choisi Bordeaux et je me réjouis aussi que ce soit Bordeaux pour une autre raison car je crois que c'est vraiment un haut lieu de l'humanisme : Montaigne, Montesquieu... j'avais envie d'ajouter à ma liste le Préfet Delaunay, qui est un homme que je connais personnellement et qui, ce matin, a tenu des propos qui ne m'ont pas surpris mais qui montrent comment on peut rester un fonctionnaire d'autorité et conserver, sur le plan de ses grandes options, une fidélité totale à un idéal premier.

Ceux qui n'ont pas lu son livre : "l'Odeur de l'herbe" où il raconte son expérience de Préfet, en particulier pendant les événements de 1968, et où il n'a pas peur d'écrire noir sur blanc tout ce qu'il pense et cette foi en l'homme qu'il vous a traduite tout à l'heure, feraient bien d'utiliser un jour de leurs vacances à cette lecture fructueuse car c'est l'homme, au bout du compte, l'Homme avec

un grand "H", qui est en cause, l'Homme sur lequel, on l'a dit hier après-midi - c'est Impens, je crois, - nous faisons le pari. Mais ce n'est pas un pari, Impens. J'ai beaucoup réfléchi à ta formule, hier soir et pour moi ce n'est pas un pari car, un pari c'est un coup de poker, c'est le hasard qui décide. Or, dans ce qui est en question, il n'y a pas de hasard et il n'y a pas d'alternative : ou le monde sera laïque dans son entier ou il ne le sera plus. (Applaudissements).

Nous sommes par conséquent condamnés à agir, tous les hommes sont condamnés à agir dans le sens qui est le nôtre s'ils veulent assurer la survie de l'humanité tout entière. Le Préfet Delaunay tout à l'heure a parlé de l'ouverture des frontières ; je crois qu'à court terme cela peut être vrai pour l'Europe mais, à moyen terme et très vite, c'est le monde dans son entier qui ne peut être que laïque.

C'est pourquoi, mon cher Theeten, et mon cher Fauré, essayant de traduire les sentiments de tous, je voudrais vous dire, en terminant cette allocution et avec beaucoup d'émotion que, dans l'Histoire future, nos petits enfants, nos arrières petits-enfants, dans une société mondialement laïque ne pourront qu'être reconnaissants à tous les hommes, obscurs ou célèbres qui, depuis la plus haute antiquité, ont

comme vous l'avez fait tous les deux à votre place, apporté leur pierre à la construction de notre édifice.

(Vifs applaudissements).

M. le Président..- Mesdames, mes chers Amis,

Dans tous les Congrès, dans toutes les réunions de sociétés philosophiques, sportives, et même à l'Assemblée Nationale et au Sénat, à la fin des sessions, il est d'usage qu'un des responsables vienne à la tribune pour distribuer aux participants des bons points de sagesse et aux organisateurs des témoignages de satisfaction. L'auto-satisfaction se porte beaucoup dans notre Société.

Depuis douze ans, avec des fortunes diverses, mais toujours avec beaucoup d'application, j'ai été un bon élève, je me suis efforcé de remplir ce rôle ; je le remplirai jusqu'au bout et ne manquerai pas à la tradition.

Je veux donc vous remercier tous, me réjouir avec vous parce que notre travail a été fructueux, parce que les vœux que vous avez adoptés et qui sont désormais notre charte montrent notre volonté d'action, parce que le remarquable rapport d'Impens fixe le cadre dans lequel, demain, doit s'inscrire cette action.

Vous me permettrez aussi, après Lacassin, de remercier tous ceux qui nous ont aidés et de remercier plus particulièrement nos Camarades de la Fédération de la Gironde

c'est une oeuvre d'éducation populaire pour la libération de l'homme, pour la liberté de l'homme, pour aider l'homme à se dépasser lui-même, à dépasser son destin. Elle a formé des Républicains sous l'Empire, des Libéraux sous le régime réactionnaire de M. Thiers, des Socialistes sous la République bourgeoise de Fallières. Aujourd'hui, grâce à vous elle doit former pour la République de demain des hommes et des femmes qui sauront nous faire une République vraiment démocratique, laïque aussi, une République qui mettra sa fierté à être fraternelle et pacifique, son honneur à être juste.

Mais, cette République-là, cette société nouvelle, elle ne se réalisera point avec des discours ni avec des motions de Congrès. Cette République elle se réalisera par la volonté et le labeur quotidien des militants que vous êtes. C'est une tâche difficile, c'est une tâche d'hommes, c'est un rude combat, un combat obscur, comme les combats de la résistance, qui manque peut-être de gloire mais qui ne manque pas de grandeur.

Ce sera votre combat et vous triompherez, et vous triompherez dans la mesure où vous saurez garder en vous cette camaraderie qui nous soutient dans les heures difficiles, cette amitié qui donne tout son sens à la vie, cette camaraderie et cette amitié que vous m'avez témoignées depuis plus de vingt ans et pour laquelle, aujourd'hui, du

fond du coeur, je vous dis merci.

(L'Assemblée, debout, acclame le Président Fauré).

M. FAHY.- Mes Amis, notre Président Henri Fauré vient de nous faire ses adieux officiels, notre Président Délégué, Alphonse Theeten, les avait faits hier, en présidant en particulier la séance de travail de notre Assemblée Générale. Mon propos, ce matin, n'est pas de leur adresser en votre nom des remerciements, mais simplement de vous rappeler que cela sera fait cet après-midi à 14 h. 30 au Restaurant universitaire II, c'est-à-dire au Restaurant où la plupart d'entre vous avez l'habitude de déjeuner depuis le début de ce Congrès.

Nous souhaitons que les Fédérations, que les Euro-lis soient représentées, nous souhaitons la présence des Membres du Conseil d'Administration, bien sûr, des responsables des services confédéraux, nous souhaitons aussi que nos invités de ce jour aient la possibilité de prolonger de quelques minutes leur séjour à Bordeaux pour être à nos côtés mais, ce matin, j'ai une proposition à vous soumettre :

- le Conseil d'Administration est habilité à conférer l'honorariat aux responsables du Bureau. Ce qu'un Conseil d'Administration peut faire, à plus forte raison une Assemblée générale en a le pouvoir. Je vous propose donc que, désormais, Henri Fauré soit Président honoraire, Alphonse Theeten vice-Président honoraire, et je vous de-

69

11